

Image not found or type unknown



droit des locataires en entreprise pour le matériel

Par **garcia gonzalez**, le **22/12/2011** à **12:03**

bonjour, nous voudrions savoir quels sont nos droits lorsque nous souhaitons rendre un hall d'exposition en location.

Actuellement, nous sommes locataires d'un hall d'expo, que nous avons entièrement aménagé à nos frais d'entreprise (baie vitrée, murs, portes, fontaine, climatisation) hors, nous souhaitons partir mais le propriétaire ne veut absolument pas que l'on touche à ces installations. Nous de notre côté, aimerions récupérer au moins la clim, a-t-on le droit? merci réponse urgente!